

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE relative au projet de parc logis- tique et ombrières photovoltaïques au lieu-dit 'Brugues Nord' à Saint-Etienne-de-Tulmont, portant sur la demande de permis de construire en cours d'instruction par la SAS OLIVIER DUBOIS

Le maire de la commune de Saint-Etienne-de-Tulmont communique : Par arrêté n°2026-031 du 26 février 2026, une enquête publique portant sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du 20 mars 2026 à 9 h00 au 21 avril 2026 à 17h00 sur le territoire de la commune de Saint-Etienne-de-Tulmont, sur la demande de la SAS OLIVIER DUBOIS sollicitant une autorisation de permis de construire un parc logistique et ombrières photovoltaïques au lieu-dit 'Brugues Nord'.

Toute information sur ce projet peut être demandée auprès de la SAS OLIVIER DUBOIS - 12 rue Paule Raymond - 31200 Toulouse (contact : M. Matthieu SAIDLITZ - m.saidlitz@autobuy.fr)

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier, à la mairie de Saint-Etienne-de-Tulmont - 4 rue de la mairie - 82410 Saint-Etienne-de-Tulmont

- sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7173/>

Les observations et propositions du public peuvent être consignées :

- soit sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Saint-Etienne-de-Tulmont aux jours et heures habituels d'ouverture,
- soit par courrier adressé au commissaire-enquêteur, à la mairie de Saint-Etienne-de-Tulmont,
- soit sur le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/7173/>
- soit par courriel à l'adresse électronique : enquete-publique-7173@registre-dematerialise.fr

Les observations du public doivent parvenir pendant la durée de l'enquête et au plus tard le mardi 21 avril 2026 à 17h00. Elles seront reportées au registre d'enquête.

M. Christian BAYLE, désigné par tribunal administratif en tant que commissaire-enquêteur, tiendra les permanences suivantes à la mairie de Saint-Etienne-de-Tulmont afin de recevoir les observations du public : le 26 mars de 11h00 à 14h00, le 7 avril de 10h00 à 13h00, le 15 avril de 16h00 à 19h00 et le 21 avril de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie ainsi que le site internet de Saint-Etienne-de-Tulmont <https://www.saint-etienne-de-tulmont.fr/> pendant un an à compter

de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, il sera statué sur la délivrance de l'autorisation sollicitée dans le cadre de la demande de permis de construire N°0821612500015.

Le présent avis sera affiché à la mairie et sur le terrain, lieux proches de la réalisation du projet visible de la voie publique.



ALIZE 360
AVOCATS - EXPERTS-COMPTABLES
40 AVENUE GAMBETTA - BP 443
82004 MONTAUBAN CEDEX
TEL. : 05.63.21.48.70
FAX : 05.63.21.48.35

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24 février 2026, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

GARRABET

Siège social : 1035 B chemin des rigauds 82710 BRESSOLS

Capital : 1.000 euros

Objet social : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et terrains, bâtis ou non bâtis, la mise en valeur, l'aménagement et la construction de tous immeubles sur ces terrains, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement;

éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Gérance : Monsieur Lucas GARRABET et Monsieur Léo GARRABET demeurant 1035 B chemin des rigauds 82710 BRESSOLS

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de MONTAUBAN

ANNONCES LÉGALES

Vous pouvez transmettre vos annonces légales jusqu'à **LUNDI 9 HEURES** pour parution dans notre journal le **MARDI** suivant legale@lepetitjournal.net **05 63 20 80 02**

Les Loups-garous de Thiercelieux :

Un succès mondial aux origines disputées



Vingt-cinq ans après sa création, le jeu de bluff « Les Loups-garous de Thiercelieux » n'a rien perdu de sa mordante popularité. Écoulé à sept millions d'exemplaires dans le monde depuis 2001, ce classique des colonies de vacances — et désormais des trains — pulvérise les standards d'un secteur où 10 000 ventes suffisent à qualifier un jeu de succès.

La SNCF l'a encore prouvé en organisant des parties à bord de plusieurs TGV Paris-Nice, à l'occasion du festival de jeux de Cannes. À bord, les accusations fusent entre voyageurs qui ne se connaissent pas une heure plus tôt. Suspensions, mensonges, erreurs de jugement : c'est précisément ce mélange explosif qui a fait la fortune de ce jeu

de déduction sociale, dans lequel les joueurs doivent débusquer les loups-garous meurtriers cachés parmi les villageois.

Pourtant, derrière ce succès se cache une querelle tenace sur la paternité du jeu. Ses coauteurs français, Philippe des Pallières et Hervé Marly, reconnaissent s'être « librement inspirés » de « Mafia », un jeu soviétique de tradition orale. Ce dernier aurait

été adapté en anglais sous le nom « Werewolf » en 1997 par le programmeur américain Andrew Plotkin, qui en attribue lui-même l'invention originelle au Russe Dimitry Davidoff.

Ce dernier ne l'entend pas de cette oreille. Il affirme avoir créé « Mafia » en novembre 1987, à l'université de Moscou, dans le cadre de recherches en psychologie, et assure que les créateurs français n'ont

ni autorisation ni licence. Il n'exclut pas d'engager des poursuites judiciaires. Philippe des Pallières balaie la controverse d'un revers de main : « il faudrait trouver un seul jeu de société qui vient de nulle part », fait-il valoir, rappelant que lui et son coauteur ont eux-mêmes dû se défendre contre des contrefaçons, notamment devant un tribunal chinois.

Pendant ce temps, l'éditeur Zygomatic — propriété du géant Asmodée — continue de faire fructifier la licence. À l'occasion du 25e anniversaire, une édition spéciale est prévue pour septembre, enrichie de quatre nouveaux personnages, dont le mystérieux marionnettiste. Les loups ont encore de beaux jours devant eux.

CV et intelligence artificielle :

Comment ne pas être filtré avant d'être lu

Face à la montée en puissance des logiciels de tri automatique dans le recrutement — 78 % des recruteurs utilisaient l'IA en 2025 contre 39 % en 2024 —, soigner son CV ne suffit plus : encore faut-il qu'il soit lisible par les machines. Ces outils, appelés ATS, analysent désormais les candidatures bien au-delà du simple filtrage par mots-clés. Cinq règles s'imposent pour passer ce premier cap.

Privilégier d'abord un format classique : PDF ou docx, mise en page épurée, police standard, sans colonnes ni outils graphiques comme Canva. Structurer ensuite

les informations avec des titres explicites et conventionnels — « Expériences professionnelles », « Formations » — plutôt que des formulations originales que l'IA ne saura pas interpréter. Choisir les bons mots-clés est également essentiel : reprendre les termes exacts de l'offre d'emploi, utiliser des verbes d'action et des phrases courtes. Adapter son CV à chaque candidature est plus crucial encore face à l'IA, qui détecte rapidement un dossier générique pour le rejeter. Enfin, il est possible d'utiliser l'IA elle-même — via ChatGPT ou des outils spécialisés — pour rédiger un CV opti-



misé ATS, orienté résultats et riche en mots-clés pertinents.

En résumé : face aux robots recruteurs, clarté, standardisation et personnalisation sont les maîtres mots.

“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec legales.lepetitjournal.net, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins.

”

Cliquez sur le bouton **DÉMARRER**

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'

